

Le travail des étudiants québécois de 14 à 29 ans : spécificité, évolution, inégalités et représentations

OBJECTIFS

L'emploi durant les études chez les jeunes au Québec est revenu à l'avant-scène médiatique au printemps 2022. En plein pandémie de Covid-19, de nombreux jeunes âgés de moins de 15 ans étaient vus derrière les comptoirs des commerces de détail comme les épiceries, les quincailleries et les boulangeries. Après une série d'articles au ton alarmant sur le sujet parus dans les médias québécois en mai 2022, la presse étrangère s'est emparée de la nouvelle, employant des titres accrocheurs traduisant l'étonnement que cette situation provoquait outre-Atlantique. « Le Québec met les enfants au travail pour faire face à la pénurie de main-d'œuvre » titrait, par exemple, le journal *Le Monde* dans son édition du 9 juin. « Les ados à la rescousse d'un marché du travail en manque de bras » titrait, pour sa part, la *Libre Belgique* dans son édition du 15 juin. En juin 2023, alors que l'ampleur du travail des enfants au Québec continuait de choquer ici et ailleurs, le gouvernement a adopté la loi 19 encadrant le travail des enfants. Cette loi interdit aux employeurs d'embaucher un enfant en deçà de l'âge de 14 ans, sauf dans certains cas d'exception, et limite le nombre d'heures pouvant être travaillées par les enfants assujettis à l'obligation de fréquentation scolaire. Bien que saluée par plusieurs observateurs, cette loi a fait l'objet de quelques critiques. Par exemple, certains parents confrontés au retour de leurs enfants-travailleurs à la maison ont exprimé leurs inquiétudes de voir leurs enfants passer encore plus de temps devant leurs écrans (Le Devoir, 2024).

Alors que le sujet a rapidement été balayé de l'espace public médiatique par un changement législatif, que savons-nous vraiment du travail des adolescents et des jeunes au Québec? Comment a évolué l'emploi étudiant? Quels sont les emplois occupés et quels sont leurs caractéristiques? Qui sont les jeunes qui travaillent tant et si jeunes? Quel est le rôle des origines et des conditions socioéconomiques des familles? Est-ce que l'inflation et la crise du logement jouent un rôle? Quelles sont les représentations des parents à l'égard du travail de leurs enfants? Quel est le rapport au travail transmis par les parents à leurs enfants? Et enfin, quelles sont les spécificités du Québec quant à ces questions? En contrepoint avec le Québec, qu'en est-il du reste du Canada et de la France?

En explorant ces questions, le présent projet comporte quatre grands objectifs :

1. Caractériser l'évolution de la participation des étudiants au marché du travail au cours des 30 dernières années, en portant une attention particulière aux conditions de travail et à l'impact de la poussée inflationniste récente;
2. Saisir l'influence du milieu social d'origine sur la participation des étudiants au marché du travail et sur leurs conditions de travail;
3. Comprendre les représentations parentales vis-à-vis du travail de leurs enfants dépendants, et plus particulièrement des adolescents, et analyser le rôle de l'origine sociale et du parcours sur ces représentations;
4. Comparer ces représentations à celles de l'Ontario et de la France afin de repérer les spécificités du rapport au travail au Québec.

Le chantier proposé est pertinent et innovant à plusieurs points de vue. La littérature montre les effets négatifs du travail pendant les études, notamment les effets négatifs sur la santé, les échecs et le décrochage scolaires. Or, dans un contexte où les familles ont été frappées de plein fouet par l'inflation, on peut se demander si l'emploi étudiant n'est pas plus nécessaire que jamais pour certains jeunes, augmentant ainsi un risque d'inégalités tout au long de la vie. Mieux saisir les représentations du travail des parents permettra notamment de repérer ce qui pousse certains d'entre eux à encourager leurs enfants à travailler. Se pourrait-il que cela soit dû à l'absence d'alternatives ? La comparaison avec l'Ontario et la France sera particulièrement éclairante à cet égard.

CONTEXTE

Au Québec, la proportion de jeunes qui concilient travail-étude n'a pas cessé d'augmenter au cours des 40 dernières années. Selon Statistique Canada, le taux d'emploi des étudiants à temps plein âgés de 15 à 29 ans s'élevait à 53 % durant les mois d'études en 2023, comparativement à 21 % en 1983, soit une augmentation de 148 % (Statistique Canada, 2024). Si le taux d'emploi atteint un sommet chez les étudiants à temps plein âgés de 20 à 24 ans (60 % en 2023), c'est chez les 15 à 19 ans que la croissance a été la plus marquée, leur taux d'emploi étant passé de 20 % en 1983 à 49 % en 2023. Ces jeunes travaillaient en moyenne un peu moins de 13 heures par semaine en 2023, comparativement à 17 heures pour les 20 à 24 ans et 23 heures pour les 25 à 29 ans (Statistique Canada, 2023). On ne dispose pas de données récentes et comparables pour les étudiants âgés de moins de 15 ans. Les données de l'Enquête québécoise sur la santé des jeunes du secondaire nous informent toutefois que plus de la moitié des élèves du secondaire avaient travaillé au cours de l'année 2016-2017, une proportion qui augmentait avec le niveau scolaire, passant de 46 % chez les élèves de 1^{ère} secondaire à 63 % chez ceux de 5^e secondaire (Berthelot, 2018).

Plusieurs facteurs expliquent la hausse du travail salarié chez les étudiants québécois. Celle-ci serait due, notamment, à l'augmentation des opportunités d'emploi à temps partiel, l'accroissement du coût de la vie et des études, l'insuffisance de l'aide financière aux étudiants et le développement de programmes gouvernementaux et d'initiatives comme les stages et les subventions salariales pour encourager l'emploi étudiant (Ekert, 2009; Gauthier et Labrie, 2013; Guay-Boutet, 2019; Moulin, 2012; Roberge, 1998; Usalcas et Bowlby, 2006). Plusieurs travaux ont documenté les motifs du travail salarié chez les étudiants (Bourdon et coll., 2020; Ekert, 2009; Gaudreault et coll., 2019; Longo et coll., 2019; Roy, 2008). Si les motifs économiques arrivent en tête de liste, en particulier chez les jeunes n'habitant plus chez leurs parents, ceux des milieux défavorisés et chez les étudiants de première génération (Bourdon et al., 2020; Kamanzi et coll., 2010; Longo et coll. 2020; Roy, 2015), ils ne couvrent pas l'ensemble des raisons incitant les jeunes à travailler. Le travail étudiant s'inscrirait en fait dans une culture du travail, de l'autonomie et de la responsabilité de plus en plus prégnante au sein de la société québécoise (Ekert, 2009; Gaudet, 2005; Moulin, 2012). Non seulement les jeunes veulent travailler, mais on s'attend également à ce qu'ils travaillent.

La recherche montre que les effets de l'emploi durant les études peuvent être positifs ou négatifs. Parmi les effets positifs, le travail permettrait une meilleure connaissance de soi et de ses aptitudes, favoriserait le développement de l'autonomie et le renforcement du sens des responsabilités, augmenterait la capacité à communiquer et à s'adapter à diverses situations et faciliterait l'insertion en emploi et l'occupation d'emploi de qualité dans le futur (Arnett, 2004; Beduwé et Giret, 2018; Houshmand et coll., 2014; Issehnane, 2011; Light, 1999; Roy, 2015 et 2008; Staff et coll., 2017; Staff et coll., 2023). Parmi les effets négatifs, les plus largement documentés ont trait au risque d'échec et de décrochage scolaires (Dagenais et coll., 2000; Gaudreault et coll., 2019; Gauthier et Labrie, 2013; Moulin et coll., 2011; Roy, 2015; Zilloniz, 2017) et au risque pour la santé et la sécurité au travail (Berthelot, 2018; Laberge et coll., 2014; Laberge et coll., 2023; Ledoux et coll., 2016; Ledoux et coll., 2019). Certains risques sur la santé perduraient même sur le temps long (Hang et al., 2023). Si le nombre d'heures consacrées à l'emploi salarié s'avère une variable névralgique à considérer relativement à l'enjeu de la réussite scolaire, il n'existe pas de consensus eu égard à la fixation d'un seuil d'heure critique (DeSimone, 2008; Gauthier et Labrie, 2013; Moulin et coll., 2011). En outre, plusieurs travaux font état d'effets différenciés de l'emploi étudiant selon la nature et la qualité de l'emploi occupé, mais aussi de son lien avec les études (Alberio et Tremblay, 2017; Beduwé et Giret, 2018; Zilloniz, 2017).

En dépit de cette littérature existante, il existe peu de connaissances pour éclairer **quatre aspects fondamentaux** qui feront l'objet du présent projet de recherche.

Évolution de la main-d'œuvre et de l'emploi étudiants. Malgré un resserrement de l'emploi au cours des derniers mois, le marché du travail québécois connaît, depuis quelques années, des pénuries de main-d'œuvre dans certains secteurs (Bergeron, 2024; Institut du Québec, 2024; Longo et coll. 2024). Celles-ci

sont largement attribuables au vieillissement démographique et au départ à la retraite des baby-boomers (Institut du Québec, 2024). Ces pénuries de main-d'œuvre, qui se traduisent par des difficultés de recrutement, ont conduit plusieurs entreprises à offrir des conditions de travail plus attractives afin d'attirer et retenir la main-d'œuvre (Institut du Québec, 2023). On a ainsi assisté à un déplacement de la main-d'œuvre moins bien rémunérée vers des emplois plus payants (Institut du Québec, 2023). En outre, la pandémie de COVID-19 a participé à l'augmentation du télétravail et, par le fait même, à la modification des attentes des travailleurs en la matière (Truchon et Hamouti, 2023). Certains secteurs comme l'hôtellerie et la restauration, mais aussi celui du commerce, parviennent difficilement à concurrencer sur le plan du recrutement et se tournent vers l'immigration temporaire (Institut du Québec, 2024). Parallèlement à ces changements, le profil de la main-d'œuvre connaît des transformations importantes. Conséquence de l'augmentation de la scolarisation observée au Québec depuis plusieurs années, la main-d'œuvre est plus scolarisée que jamais (Cloutier-Villeneuve et Paré, 2024). Elle est également plus diversifiée, en raison de l'augmentation du nombre de personnes immigrantes, sous statut temporaire ou permanent, ou issues de l'immigration (Cloutier-Villeneuve et Paré, 2024; Fleury et coll., 2018).

On peut se demander dans quelle mesure ces phénomènes ont modifié la nature de l'emploi étudiant, mais aussi le profil de la main-d'œuvre étudiante. Les secteurs et les types d'emploi occupés par les étudiants sont-ils les mêmes que par le passé ? Se peut-il que les difficultés de recrutement des secteurs du commerce et de l'hôtellerie/restauration s'expliquent par une désaffection des étudiants pour ce type d'emploi ? Si oui, quels emplois attirent maintenant les jeunes étudiants ? Ces emplois sont-ils de meilleure qualité ? Les emplois de qualité sont-ils les mêmes que par le passé ? Répondre à ce genre de question est pertinent dans la mesure où, comme cela a été souligné plus haut, les effets de l'emploi étudiant sur la santé et les études varient selon la nature et la qualité de l'emploi occupé. Parallèlement, on peut se demander comment a évolué le profil socio-démographique de la main-d'œuvre étudiante, dans un contexte de scolarisation accrue (celle des parents notamment) et d'une plus grande diversité ? On peut également se demander comment les habitudes de travail de cette main-d'œuvre ont évolué. Travaille-t-elle plus d'heures ou moins d'heures qu'auparavant ? Travaille-t-elle de manière continue durant tous les mois de l'année ou concentre-t-elle son activité sur certains mois ? Ces habitudes de travail correspondent-elles aux attentes des employeurs ? Le présent projet entend répondre à ces interrogations en portant une attention particulière au niveau d'étude des étudiants travailleurs (secondaire, collégial, universitaire).

Inégalités en matière d'emploi étudiant. Pour certains observateurs, l'emploi étudiant transcende les classes sociales au Québec (Ekert, 2009; Longo et Bourdon, 2016; Moulin, 2011 et 2012). Selon Moulin (2011), les jeunes adopteraient les comportements et pratiques de la classe moyenne, combinant très tôt les études et le travail, et ce, peu importe le revenu de leurs parents. En est-il toujours de même aujourd'hui ? Et au-delà des taux d'emploi qui peuvent être similaires, les habitudes de travail, et notamment l'intensité du travail, sont-elles les mêmes d'un milieu socioéconomique à l'autre ? Qu'en est-il de la nature et de la qualité des emplois occupés ? Hirschman et Voloshin (2007) ont montré aux États-Unis comment le genre, la race/ethnicité et l'origine socioéconomique étaient des déterminants importants du type d'emploi occupé par les adolescents à la fin du secondaire, ceux ayant des origines socioéconomiques élevées étant plus susceptibles d'occuper de bons emplois, définis par un moindre nombre d'heures, un meilleur salaire et un statut plus élevé. De même, Zilloniz (2017) a montré que chez les étudiants universitaires français en emploi, les enfants de cadres ou de professions intellectuelles supérieures sont surreprésentés dans les activités intégrées aux études (stages, vacation, internat, etc.) et dans les emplois occasionnels, alors que les enfants d'ouvriers étaient surreprésentés parmi les employés de commerce, les employés de services et les ouvriers. En somme, s'il est possible que les jeunes québécois adoptent les comportements et pratiques de la classe moyenne en matière d'emploi durant les études, on peut légitimement penser que les situations de travail diffèrent sensiblement en fonction de l'origine sociale. Assez curieusement, peu d'études ont porté sur cette thématique au Québec. Il existe certes des travaux ayant documenté, par exemple, l'engagement différentiel des jeunes selon diverses caractéristiques

sociales (Bourdon et al., 2022; Longo et coll., 2016), mais à notre connaissance, aucune n'a examiné systématiquement l'effet de l'origine sociale sur la situation de travail et la qualité de l'emploi étudiant. Une telle étude est pourtant nécessaire dans un contexte d'accroissement de la participation des étudiants au marché du travail, mais aussi du fait que les risques du travail varient selon la situation de travail et la nature de l'emploi occupé.

Les représentations des parents à l'égard de l'emploi étudiant. Dans un article sur l'emploi étudiant, Ekert (2009 : 240) se demande pourquoi les parents, « soucieux de la réussite scolaire de leurs enfants, ont fini par accepter que ceux-ci courent le risque de compromettre cette réussite en consacrant une part – trop ? – importante de temps et d'énergie à un emploi salarié, dans la plupart des cas sans aucune rapport avec leurs études ». Très peu d'études s'intéressent pourtant aux représentations des parents à l'égard de l'emploi étudiant. Les rares travaux ont surtout porté sur les perceptions des enfants (Longo et Noël, 2019), la façon dont les parents accompagnent leurs enfants dans leurs premières expériences d'emploi (Shankar et coll., 2021; Usher et coll., 2014) ou sur le rôle de la famille dans l'expérience de conciliation travail-étude (Tremblay et coll., 2016). Au Québec, une seule étude a porté sur le point de vue des parents à propos du travail de leurs enfants (Pugliese et coll., 2023). Réalisée auprès de 952 parents d'enfants âgés de 12 à 16 ans interrogés en 2023, cette étude s'est notamment intéressée aux avantages perçus du travail des enfants et aux préoccupations face à cette activité. On y apprenait que le développement de l'autonomie et la prise de conscience de la valeur de l'argent constituaient les deux principaux avantages du travail des enfants perçus par les parents. Aussi intéressante que soit cette étude, elle ne saisit que partiellement les représentations de l'emploi-étudiant des parents et n'analyse pas ces représentations selon l'origine sociale des parents. Quel rapport à la vie professionnelle les parents transmettent-ils à leur enfant et dans quelle mesure ce rapport varie-t-il selon leur position sociale ? Le parcours singulier de leurs parents sur le marché du travail (Fleury, 2011 et 2008) colore-t-il le rapport qu'ils transmettent à leurs enfants ? Quels liens peut-on faire entre les pratiques d'épargne des parents au profit de leurs enfants (Frenette, 2022) et ce rapport à la vie professionnelle ? Enfin, dans la mesure où la poussée inflationniste des dernières années a fortement affecté les familles (Lavoie et Auger, 2023), on peut se demander quels effets l'inflation a eu sur les représentations des parents et le rôle que joue l'emploi étudiant dans l'économie familiale.

La spécificité québécoise. Il semble exister une spécificité québécoise en matière de participation des étudiants au marché du travail. Par rapport à la France, par exemple, l'emploi étudiant est beaucoup plus fréquent, phénomène largement expliqué par des facteurs institutionnels, liés notamment au marché du travail, au système d'enseignement et aux modalités d'entrée dans l'âge adulte (Charbonneau, 2016; Moulin, 2011 et 2012; Sales et coll. 2001; Tremblay et Albeiro, 2016; Van de Velde, 2008). Mais ce n'est pas que par rapport à la France que le Québec se distingue. Alors que l'emploi étudiant stagne dans le reste du Canada depuis quelques années, en Ontario notamment (Statistique Canada, 2024), et qu'il connaît une certaine diminution aux États-Unis (Staff et coll., 2017 et 2023), il continue de croître au Québec. Ces constats invitent à mieux comprendre, dans une perspective comparative, ce que représente l'emploi étudiant au sein de la société québécoise et les raisons qui expliquent sa progression constante.

CADRE THÉORIQUE

Le projet mobilisera les concepts de qualité de l'emploi, d'origine sociale et de rapport à la vie professionnelle.

La **qualité de l'emploi** renvoie à la nature des emplois occupés et comporte différentes dimensions, telle la sécurité de l'emploi, le revenu, les avantages sociaux, le temps de travail, la conciliation travail-vie personnelle et le développement des compétences (Cloutier-Villeneuve, 2017; ECE, 2015; Guergoat-Larivière et Marchand, 2012; Lapointe et Bach, 2016; Sow et Fleury, 2021). Ces différentes dimensions sont liées au bien-être des personnes et ont un lien avec la santé et la sécurité de la main-d'œuvre (ECE, 2015; Vézina et coll., 2011). Le concept sera adapté à la réalité du travail étudiant, lequel s'exerce généralement à temps partiel et n'est pas nécessairement conçu dans la longue durée. Une attention

particulière sera portée à la nature de l'emploi occupé, en tenant compte de son statut (Hirschman et Voloshin, 2007), son lien avec les études et son potentiel d'insertion (Zilloniz, 2017).

Le concept d'**origine sociale**, largement mobilisé dans les études sur la mobilité sociale (Boyd et coll., 1985; Chauvel, 2014; Cuin, 1993; Merllié et Prévot, 1991; Thélot, 1982), renvoie au positionnement originel d'un individu au sein de la société. Cela renvoie à l'idée selon laquelle, dès leur naissance, les individus sont insérés dans un groupe qui reflète une catégorie socio-professionnelle. Ces catégories socio-professionnelles se distinguent par la disposition inégale de capitaux économiques, culturels et sociaux pouvant être mobilisés pour asseoir la position de classe (Bourdieu, 1979), et dans le cas présent, la situation vis-à-vis de l'emploi étudiant et la nature de l'emploi occupé. Nous élargissons l'origine sociale en intégrant l'origine ethnique et le statut d'immigration. Comme les capitaux, ces origines peuvent avoir un impact significatif sur la socialisation, les aspirations et les réalisations scolaires et professionnelles d'une personne (Bourdon et coll., 2022), mais aussi sur les possibilités offertes et le risque de discrimination (Beauregard et coll., 2019; Eid, 2012; Fleury et coll., 2022; Fleury et Luc, 2024).

Le concept de **rapport à la vie professionnelle** renvoie à l'ensemble des valeurs, attitudes et croyances relatives à l'activité professionnelle, au travail, à l'emploi et au monde professionnel (Longo, 2018). Ce concept, plus large que celui d'ethos du travail (Mercure et Vultur, 2010), peut être appréhendé par l'entremise de quatre dimensions fondamentales, à savoir le rapport à l'activité (place du travail dans la vie), au travail (finalités du travail), à l'emploi (représentations d'un bon emploi) et au monde professionnel (vision et information sur le marché du travail). Dans ce projet, il s'agira de déterminer le rapport à la vie professionnelle que les parents transmettent à leur enfant, comment celui-ci varie selon le statut social des parents et de saisir ses effets sur la situation et la nature de l'emploi de leur enfant. Une attention particulière sera portée au parcours socioprofessionnel des parents et aux autres dimensions de la vie susceptibles d'influencer ce rapport, dans l'esprit de l'approche des parcours de vie (Côté, 2013; Elder, 1998; Gherghel, 2013; Heinz et Marshall, 2003; Longo, 2016; Mayer, 2004; McDaniel et Bernard, 2011).

MÉTHODOLOGIE

Ce projet utilise les données quantitatives existantes accessibles dans les Centres de données de recherche de Statistique Canada et de l'Institut de la statistique du Québec et nécessite la collecte de données qualitatives et quantitatives originales. Le recours à diverses données et méthodes permettra d'appréhender les objectifs de manières différentes et complémentaires.

I. Données quantitatives existantes. Trois sources principales seront mobilisées.

a) Enquête sur la population active. Menée à tous les mois depuis 1976 par Statistique Canada, cette enquête récolte des informations sur l'activité sur le marché du travail des personnes âgées de 15 ans et plus. Outre le calcul des taux d'emploi, de chômage et d'activité, elle permet de caractériser l'activité sur le marché du travail et la qualité de l'emploi, fournissant des informations sur la profession, les secteurs d'activité, le nombre d'heures travaillées, les salaires, la couverture syndicale, la permanence de l'emploi, etc. Il est possible de croiser ces informations selon une variété de caractéristiques sociodémographiques (âge, sexe, niveau d'études, statut d'immigration, etc.) et de sélectionner la population étudiante selon le niveau d'étude et le statut à temps plein ou à temps partiel. Ces données seront mobilisées pour caractériser l'évolution de l'emploi étudiant et de sa qualité (objectif 1) et pour mesurer partiellement l'effet de l'origine sociale (statut d'immigration) sur l'emploi et la qualité de l'emploi étudiant (objectif 2).

b) Recensements de la population. Mené à tous les cinq ans, le recensement fournit des informations sur les personnes et les ménages au Canada. En plus des principales caractéristiques sociodémographiques des personnes, il fournit des informations sur l'activité principale (travail, étude, etc.), le niveau d'étude et les caractéristiques de l'emploi (profession, heures travaillées, etc.). Il permet de reconstituer les ménages et de coupler les informations des parents à celles des enfants habitant chez leurs parents. En outre, il peut être couplé à des données administratives longitudinales dans le cadre de la Plateforme longitudinale entre

l'éducation et le marché du travail (PLEMT) et il est possible de construire un échantillon longitudinal des personnes ayant complété le questionnaire long du recensement à plus d'une reprise, ce qui permet de capter l'origine sociale des étudiants qui n'habitent pas chez leurs parents. Ces données seront mobilisées pour saisir l'effet de l'origine sociale sur l'emploi et la qualité de l'emploi étudiant (objectif 2).

c) L'Étude longitudinale du développement des enfants du Québec (ELDEQ). Réalisée par l'Institut de la statistique du Québec auprès d'une cohorte d'enfants nés en 1997-1998, cette enquête a pour objectif principal d'identifier les facteurs de l'enfance qui contribuent à l'adaptation sociale et à la réussite scolaire des jeunes, ainsi que ceux favorisant leur bien-être global lors de leur entrée dans l'âge adulte. Les phases 3 et 4 de cette étude, réalisées alors que ces jeunes avaient respectivement entre 13 et 17 ans et entre 19 et 25 ans, renseignent sur le travail, les études, la conciliation travail-études-loisirs, les aspirations et l'environnement social des jeunes. Le caractère longitudinal permet d'étudier l'effet de l'origine sociale dès la naissance sur l'emploi et la qualité de l'emploi étudiant chez les jeunes nés au Québec (objectif 2).

Nous sommes déjà familiers avec plusieurs de ces bases de données, les ayant utilisées dans plusieurs de nos recherches précédentes sur d'autres sujets. Nos analyses s'appuieront sur diverses méthodes d'analyse bivariée et multivariées (régression, analyse de classification, etc.).

II. Données à collecter. Données qualitatives et quantitatives

a) Données qualitatives. Afin de saisir de manière comparative le point de vue des parents à propos de l'emploi étudiant, l'équipe procèdera à la collecte de données qualitatives au Québec, en Ontario et en France (objectifs 3 et 4). Dans chaque lieu, 30 entrevues semi-dirigées seront réalisées avec des parents d'enfants mineurs (12 à 17 ans) afin de connaître leur perception de l'emploi étudiant et le rapport à la vie professionnelle qu'ils transmettent à leur enfant. Une attention particulière sera accordée au parcours des parents et à leur position sociale, de même qu'aux ressources dont ils disposent pour accompagner leurs enfants dans leurs décisions en matière d'emploi. Afin de pouvoir comparer les représentations des parents selon leur position sociale, nous veillerons à les recruter dans divers milieux. Les données québécoises seront récoltées dans le cadre d'un autre projet (voir description de l'équipe) déjà amorcé et seront mobilisées dans le présent projet pour l'analyse. Les entretiens en Ontario et en France seront menés dans le cadre du projet (60 au total). Chaque entretien sera enregistré et retranscrit et des fiches synthèse et des mémos seront produits. Une analyse thématique des entretiens sera réalisée avec NVivo (objectifs 3 et 4).

b) Données quantitatives. Au terme de l'analyse des données qualitatives et de l'analyse descriptive de certaines données quantitatives, nous réaliserons une enquête quantitative au Québec auprès de parents d'enfant aux études (secondaire, collégial ou université). Un échantillon représentatif de 1 000 parents est visé. L'élaboration du questionnaire s'appuiera sur les résultats des entrevues qualitatives et visera à récolter des informations sur le rapport à la vie professionnelle des parents, l'activité des enfants et la conciliation travail-études, ainsi que sur leur position sociale et leur parcours professionnel (objectifs 2,3 et 4).

CALENDRIER

	An 1	An 2	An 3	An 4	An 5
Analyse données quantitatives existantes (objectifs 1 et 2)	x	x	x	x	x
Collecte des données qualitatives (objectifs 3 et 4)	x	x			
Analyse des données qualitatives (objectifs 3 et 4)	x	x	x	x	
Élaboration du questionnaire et collecte des données quantitatives originales (objectifs 3 et 4)			x		
Analyse données quantitatives originales (objectifs 3 et 4)			x	x	x
Diffusion des résultats	x	x	x	x	x